

COMMUNIQUER SUR LE BIO

Sur vos menus,
sites internet,
devantures,
ardoises,
réseaux sociaux...



Pour communiquer auprès de vos clients sur le BIO dans votre restaurant/cantine/activité de traiteur, vous **DEVEZ** être certifié par un organisme de contrôle indépendant accrédité pour le bio en Belgique.

TUV Nord Integra
tuv-nord.com

FoodChain ID
foodchainid.com

Certisys
certisys.be

OBLIGATION LÉGALE
– Arrêté ministériel bruxellois
du 05/06/2013
– Arrêté ministériel wallon
du 26/06/2012

Biowallonie, structure d'encadrement du secteur bio, peut:

- Vous **accompagner** dans l'introduction de produits bio dans votre établissement;
- Vous aider à **trouver des fournisseurs** bio wallons et bruxellois (producteurs, transformateurs, distributeurs);

Et pour toute question relative à la certification bio:

Contact : Pôle Alimentation durable de Biowallonie

0474/381124 | catering@biowallonie.be | www.biowallonie.com



BIO WALLONIE

J'ai du bio
régulièrement
dans mon menu

**CERTAINS
DE MES PLATS
sont 100% bio**

C'est à dire...

Un plat désigné et indiqué comme bio contient uniquement des ingrédients issus de l'agriculture biologique (même les épices), exception faite aux ingrédients non certifiables*.

Je peux communiquer sur mon/mes plat(s) bio.

*J'utilise des
INGRÉDIENTS BIO*

C'est à dire...

Toute l'année et dans toutes les préparations les produits sélectionnés doivent rester bio.

Je peux communiquer sur la liste des ingrédients sélectionnés en bio.

*Je suis
100%
bio*

C'est à dire...

Tout ce que je vends est bio, exception faite aux produits non certifiables*.

Je peux communiquer sur mon restaurant bio.

*Produits non certifiables:
poissons sauvages,
produits de la chasse, sel...

J'ai du bio
ponctuellement
dans mon menu

J'utilise la certification ponctuelle pour vendre des repas bio dans le cadre d'*un évènement ou un salon*. Je suis limité dans mes options: je dois automatiquement respecter les règles du **100% bio** lors de cet évènement ou salon.

Le coût de certification est fonction de votre chiffre d'affaire et du type de certification choisie. Il varie entre 350 et 1.800€/an.